PROCES-VERBAL
COMITE DE DIRECTION réunion plénière
Par voie électronique
14 septembre 2026
Présidence de Monsieur Jamel SANDJAK

Participants :

Membres élus :
Mmes Christine AUBERE, Lucie BLANCAL, Vanessa CHATRY, Ghislaine YESLI KERRAD.
MM. Philippe COUCHOUX, Toufik MOUKRIM, Daniel VIARD, Simon VEISSIERE.

Membres de droit :
Messieurs Philippe SURMON (Président du District PARISIEN), Philippe COLLOT (Président du District de SEINE-ET-MARNE), Brice PARINET LE TELLIER (Président du District des YVELINES), Claude DEVILLE-CAVELLIN (Président du District de l'ESSONNE), François CHARRASSE (Président du District des HAUTS-DE-SEINE), Denis TURCK (Président du District du VAL-DE-MARNE), Idriss TRAORE (Président du District du VAL D'OISE).

COMPOSITION DES GROUPES DES CHAMPIONNATS FUTSAL FEMININ SENIOR ET U18 FUTSAL DE REGIONAL 3 ET DU CHAMPIONNAT REGIONAL U16 FUTSAL - SAISON 2026/2027

Le Comité,
Après avoir pris connaissance des propositions de composition des groupes de R3 des Championnats Futsal Féminin Senior et U18 Futsal pour la saison 2026/2027, et des groupes du Championnat Régional U16 Futsal pour ladite saison, lesquelles propositions tiennent compte :
. Des distances à parcourir par les clubs,
. Et des problèmes disciplinaires entre clubs (tant au niveau régional que départemental et ce, au travers des échanges entre la C.R.P.M.E. et les C.D.P.M.E.),
Adopte à l'unanimité la composition des groupes 2026/2027 des Championnats cités ci-dessus (cf. Annexe).
Etant rappelé que les groupes des divisions R1 et R2 des Championnats Futsal Féminin Senior et U18 Futsal ont été entérinés par le Comité de céans lors de sa réunion du 04 juillet dernier.

MOUVEMENTS DANS LES CLUBS

- Demandes d'affiliation pour 2026/2027
Le Comité émet un avis favorable aux demandes d'affiliation suivantes :

Club Libre
. OS PORTISTAS DE PARIS ILE DE FRANCE (94)

Clubs Futsal
. MUSICIENS SPORTING CLUB (92)
. ACADEMIE DE LA JEUNESSE VILLEMOMBLOISE (93)

- Demandes de reprise d'activité
Le Comité autorise, sous réserve de transmission du dossier d'engagements 2026/2027, la reprise d'activité des clubs suivants :

Club Libre
. 518 652 - PRESLES U.S.L. FOOTBALL (95)
NB : indication du club : engagement en football d'animation (U8 et U9)

Club Futsal
. 560 974 – A.S.C. PIERREFITTE (93)
NB : indication du club : engagement en Seniors Futsal

- Demande de changement de titre
Le Comité entérine le changement de nom du club suivant :

Club Futsal
. 565 606 - ISSOU FUTSAL FOOTBALL CLUB (78) devient ISSOU FUTSAL CLUB

- Demandes d'inactivité partielle
Le Comité,
Vu l'article 40 des Règlements Généraux de la F.F.F.,
Vu la demande formulée par les clubs suivants,
Prononce leur inactivité dans les catégories mentionnées ci-dessous :

Club Libre
. 535 547 - SANTENY SP. L. (94) - *Catégories Seniors et Seniors Féminin*

Club Futsal
. 565 189 - FRESNES FUTSAL 94 (94) - *Catégorie Senior Futsal*

- Demandes d'inactivité pour 2026/2027
Le Comité,
Vu l'article 40 des Règlements Généraux de la F.F.F.,
Vu la situation des clubs suivants,
Prononce leur inactivité (1ère saison) :

Clubs Libres
. 565 840 - BAJO ELITE CLUB (93)
. 565 414 - ANDRESY RACING CLUB (78)
. 565 185 - NEVOXY SIVRY COURTRY FOOTBALL CLUB (77)

- Cessations définitives d'activité
Le Comité prend acte de la cessation définitive d'activité des clubs suivants :

Club Libre
. 565 314 - RACING CLUB VILLENEUVE SAINT GEORGES (94)

Clubs Foot Entreprise
. 664 689 - ASSOCIATION SPORTIVE SAINT DENIS CHICKEN STREET (93)
. 609 986 - CHEMINOTS EST PARISIEN COMN. (77)

- Demandes d'entente pour 2026/2027

. Demande d'entente formulée par les clubs de BOISSISE LE ROI PRINGY US (550 643) et ENT. PAYS BIERES (553 720) dans la catégorie Seniors U20 (R3)
Le Comité,
Pris connaissance de la demande d'entente, formulée par les clubs susvisés, pour la constitution d'une équipe U20,
Autorise la création de cette entente pour la saison 2026/2027, étant observé que *(i)* le club support de cette entente est le club de BOISSISE LE ROI PRINGY US, et *(ii)* la dénomination de cette entente est ENT. USBPO / ESPB.

. Demande d'entente formulée par les clubs de GONESSE RC (510 506) et LES SPORTIFS DE GARGES (590 442) dans la catégorie Seniors Féminines Futsal (R3)
Le Comité,
Pris connaissance de la demande d'entente, formulée par les clubs susvisés, pour la constitution d'une équipe Futsal Féminin Senior,
Autorise la création de cette entente pour la saison 2026/2027, étant observé que (*i)* le club support de cette entente est le club de GONESSE RC, et *(ii)* la dénomination de cette entente est ENT. LSG RCG.

Le Président
Jamel SANDJAK

Le Secrétaire Général
Toufik MOUKRIM